NOTE D'INFORMATION
Réseau local d'intégration des services de santé du Centre-Toronto
Réunion du conseil d'administration
24 juin 2015

Point 1 – Bienvenue et ouverture de la séance

Le Réseau local d'intégration des services de santé (RLISS) du Centre-Toronto souhaite la bienvenue aux membres du public à sa réunion publique du conseil d'administration. Veuillez vous référer au Guide des séances publiques du Réseau local d'intégration des services de santé du Centre-Toronto.

Point 2 – Guide des séances publiques du Réseau local d'intégration des services de santé du Centre-Toronto

Lien vers le guide :

http://torontocentrallhin.on.ca/~/media/sites/tc/New%20media%20folder/Board%20and%20Governance/Guide%20to%20Open%20Meetings.pdf

Point 3 – Approbation de l'ordre du jour

HEURE	DU-RÉE (MIN)	POINT	SUJET	PRÉSENTATEUR/ INTERVENANT	MOTION REQUISE
16 h	2	1	Bienvenue et ouverture de la séance	John Fraser	
16 h 02	1	2*	Guide des séances publiques du Réseau local d'intégration des services de santé du Centre-Toronto	John Fraser	
16 h 03	1	3	Approbation de l'ordre du jour	John Fraser	✓
16 h 04	1	4	Déclaration de conflit(s) d'intérêts	TOUS	
NOUVELLES AFFAIRES					
16 h 05	5	5*	Approbation des ententes de responsabilisation en matière de services 1. Ententes de responsabilisation en matière de services liés aux soins de longue durée (ERS-SLD) 2016-2019 – Autorisation de déléguer le processus de consultation et de négociation du modèle ERS-SLD pour 2016-2019 2. Modèle et annexes de l'entente de	John Fraser	✓ ✓

			responsabilisation en matière de services entre RLISS		
16 h 15	20	6*	Plan de communication et de participation des intervenants du RLISS du Centre-Toronto	Camille Orridge	
16 h 30	10	7*	Approbation du Plan d'activités annuel du RLISS du Centre-Toronto	John Fraser	✓
17 h 15	10	8*	Rapport annuel 2014-2015 du RLISS du Centre-Toronto	Camille Orridge	✓
17 h 25	15	9	Plan de travail organisationnel du RLISS du Centre-Toronto – 2015-2016	John Fraser	✓
AFFAIRES COURANTES					
17 h 40	2	10*	Approbation du procès-verbal de la réunion du 29 avril 2015	John Fraser	✓
BLOC DE RÉSOLUTIONS (Un membre du conseil peut demander qu'un point à l'ordre du jour soit retiré du bloc de résolutions et déplacé sous la rubrique Ordre du jour régulier.)					
17 h 42	10	11*	A. À titre informatif : - Rapport de fin d'exercice de la directrice générale – 2014-2015 - Rapport d'étape de la directrice générale (d'avril à juin) - Compte rendu sur la gestion des situations d'urgence	Camille Orridge	
RAPPORTS					
17 h 52	20	12*	Rapport du Comité des finances et de la vérification A. Approbation des états financiers vérifiés – 31 mars 2015 B. Nomination des vérificateurs C. Rapport du quatrième trimestre sur le Plan de travail 2014-2015 D. Carte de pointage du conseil d'administration pour le quatrième trimestre E. Rapport d'impact sur le système du quatrième trimestre F. Rapport de conformité G. Comptes rendus sur l'approvisionnement H. Rapport sur la cybersécurité	John Fraser	✓ ✓

			I. Bail du RLISS du Centre-Toronto		
SÉANCE À HUIS CLOS					
PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL					
	3	13	Prochaine réunion du conseil : 30 septembre 2015, de 16 h à 19 h RLISS du Centre-Toronto	John Fraser	✓
AJOURNEMENT					

Légende
* Distribué avec l'ordre du jour
** À être distribué à la réunion
*** À être distribué par voie électronique avant la réunion
**** Distribué antérieurement

Point 4 – Déclaration de conflit(s) d'intérêts

Les membres du conseil déclarent à cette étape tout conflit d'intérêts conformément à la politique du RLISS relative aux conflits d'intérêts.

Point 5 – Approbation des ententes de responsabilisation en matière de services

SUJET : NÉGOCIATION DE L'ENTENTE DE RESPONSABILISATION EN MATIÈRE DE SERVICES LIÉS AUX SOINS DE LONGUE DURÉE 2016-2019

OBJECTIF DE CE POINT :

Demander au conseil d'administration d'autoriser trois responsables directeurs généraux de RLISS à représenter le RLISS du Centre-Toronto au Comité consultatif sur les ententes de responsabilisation en matière de services liés aux soins de longue durée (ERS-SLD) concernant l'ERS-SLD 2016-2019.

CONTEXTE :

Dans les secteurs où les RLISS doivent agir ensemble, le protocole d'entente MSSLD-RLISS exige que chaque RLISS respecte la position approuvée par la majorité des deux tiers des RLISS (*Protocole d'entente MSSLD-RLISS, article 14.2 b*).

Les présidents et directeurs généraux des 14 RLISS se réunissent régulièrement et ont établi un processus pour représenter les RLISS dans leurs consultations et négociations. Dans le cas présent,

le Conseil des directeurs généraux a établi la nécessité de constituer une équipe de négociation de l'ERS-SLD. Le Conseil des directeurs généraux a donné à l'équipe de négociation de l'ERS-SLD le mandat d'agir au nom des RLISS dans le cadre des discussions au Comité consultatif sur les ERS-SLD, et a choisi trois directeurs généraux pour en faire partie. De plus, l'équipe de négociation de l'ERS-SLD fera rapport au Conseil des directeurs généraux sur ses progrès au besoin.

Dans le respect d'une pratique exemplaire en matière de gouvernance, le RLISS du Centre-Toronto doit accorder à l'équipe de négociation de l'ERS-SLD le mandat d'agir en son nom, et d'exprimer des opinions durant les discussions avec le Comité consultatif sur les ERS-SLD.

MOTION :

La motion ci-dessous autorise l'équipe de négociation de l'ERS-SLD 2016-2019 à tenir des discussions avec le Comité consultatif sur les ERS-SLD dans le but d'en arriver à une nouvelle ERS-SLD pour 2016-2019.

MOTION :

Par la présente, le conseil d'administration du RLISS du Centre-Toronto autorise la constitution d'une équipe de négociation de l'ERS-SLD formée de trois directeurs généraux de RLISS (RLISS du Centre-Est, de Hamilton Niagara Haldimand Brant et de Waterloo Wellington) qui agira au nom du RLISS du Centre-Toronto pour coordonner et gérer le processus de consultation et de négociation de l'ERS-SLD 2016-2019.

MANDAT DE L'ÉQUIPE DE NÉGOCIATION DE L'ERS-SLD

MANDAT : L'équipe de négociation de l'ERS-SLD a la tâche de procéder à des consultations sur l'ERS-SLD et de négocier un nouveau modèle d'ERS-SLD (l'entente actuelle est en vigueur jusqu'au 31 mars2016).

PROCESSUS ET PRINCIPES :

- *Mandat* – le RLISS fournira un mandat clair et ses domaines d'intérêt clés afin d'orienter le processus de consultation et de négociation de l'équipe de négociation de l'ERS-SLD.
- *Responsabilisation* – l'équipe de négociation de l'ERS-SLD doit rendre compte aux 14 RLISS.
- *Portée* – l'équipe de négociation de l'ERS-SLD a la latitude de prendre des décisions au nom des RLISS afin d'en arriver à une ébauche d'ERS-SLD, et veillera à ce que les enjeux soulevés soient portés à l'attention du Conseil des directeurs généraux des RLISS aux fins de consultation le cas échéant.
- *Communication* – l'équipe de négociation de l'ERS-SLD fournira régulièrement des comptes rendus sur les progrès des consultations et des négociations.

- *Accent sur les intérêts communs* – consciente que l'entente finale négociée pourrait avoir différents impacts sur les RLISS, l'équipe de négociation de l'ERS-SLD se concentrera à satisfaire, dans la mesure du possible, les intérêts collectifs et communs des RLISS.

SUJET : Modèle et annexes de l'entente de responsabilisation en matière de services entre RLISS

OBJECTIF DE CE POINT :

Approbation du modèle et des annexes de l'entente de responsabilisation en matière de services entre RLISS

CONTEXTE :

Chaque RLISS fait partie d'un réseau provincial de RLISS constitués en vertu de la *Loi de 2006 sur l'intégration du système de santé local*. Le protocole d'entente conclu entre les RLISS et le ministère de la Santé et des Soins de longue durée prévoit que les RLISS concluront une entente de services partagés avec les autres RLISS. En vertu de la loi, chaque RLISS a conclu une entente de responsabilisation avec le ministère en ce qui concerne le système de santé local, laquelle comprend des obligations en matière de rendement et des attentes envers une utilisation efficace des fonds publics.

À la mi-juillet 2014, on a formé un groupe de travail sur les services partagés comptant pour membres des directeurs généraux et des représentants des services juridiques des RLISS. Ce groupe a le mandat de rédiger une entente de responsabilisation permanente visant à remplacer le protocole d'entente en lien avec les services à l'échelle des RLISS.

Cette entente soutient et accepte l'obtention et le partage centralisés des services sans que l'un ou l'autre des RLISS se trouve indûment désavantagé. Dans ce contexte, les RLISS acceptent que, dans le cas des services obtenus et partagés de façon centrale, chaque RLISS fournira un financement au RLISS qui offre ce service selon les modalités établies dans cette entente pour permettre qu'il soit offert, obtenu ou géré de façon adéquate au nom de tous les RLISS.

Les RLISS acceptent aussi que, dans l'esprit d'une utilisation efficiente et efficace des ressources du RLISS, différents RLISS, le cas échéant, puissent agir à titre de fournisseur pour les services obtenus et partagés de façon centrale.

L'équipe de direction recommande au conseil d'administration d'approuver le modèle et les annexes de l'entente de responsabilisation en matière de services entre RLISS tels que présentés.

MOTION :

Que par la présente le conseil d'administration approuve le modèle et les annexes de l'entente de responsabilisation en matière de services entre RLISS.

Point 6 – Plan de communication et de participation des intervenants du RLISS du Centre-

Toronto

SUJET : Plan de communication et de relations avec les intervenants 2015-2016 du RLISS du Centre-Toronto

OBJECTIF DE CE POINT

Présenter au conseil d'administration le Plan de communication et de relations avec les intervenants 2015-2016 du RLISS du Centre-Toronto.

CONTEXTE :

À titre de cadre pour soutenir les activités du RLISS du Centre-Toronto et le nouveau plan stratégique, le Plan de communication orientera les priorités, processus et initiatives en matière de communication. Le Plan de communication met également en valeur le rôle joué par le RLISS du Centre-Toronto dans la gestion de la transformation du système de santé pour les patients.

Le plan de communication stratégique, qui a pour mission de transformer le système afin d'obtenir de meilleurs résultats pour la santé des gens maintenant et à l'avenir, est essentiel à la progression de cette mission et à l'établissement efficace d'un dialogue avec différents groupes d'intervenants internes et externes.

Point 7 – Approbation du Plan d'activités annuel du RLISS du Centre-Toronto

SUJET : Version finale du Plan d'activités annuel 2015-2016

OBJECTIF DE CE POINT

Approbation du Plan d'activités annuel 2015-2016 du RLISS du Centre-Toronto

CONTEXTE :

Tous les ans, chaque Réseau local d'intégration des services de santé (RLISS) prépare un Plan d'activités annuel qui décrit de quelle façon il mettra en œuvre les stratégies et objectifs en matière de soins de santé dans ses communautés. Le Plan d'activités annuel se base sur un modèle du ministère de la Santé et des Soins de longue durée (le ministère). Chaque RLISS doit terminer son Plan d'activités annuel, y compris le faire approuver par le ministère de la Santé des Soins de longue durée (le ministère), dans les 120 jours suivant l'annonce budgétaire, comme le stipule la Convention de performance MSSLD-RLISS.

Le RLISS du Centre-Toronto a déjà présenté une ébauche de son Plan d'activités annuel au conseil d'administration et au ministère aux fins d'étude et de commentaires. Les commentaires reçus des deux parties ont été intégrés à la version finale du rapport.

MOTION :

Que par la présente le conseil d'administration approuve le Plan d'activités annuel

2015-2016 du RLISS du Centre-Toronto devant être présenté au ministère de la Santé et des Soins de longue durée.

Point 8 – Rapport annuel 2014-2015 du RLISS du Centre-Toronto

SUJET : Version finale du Rapport annuel 2014-2015

OBJECTIF DE CE POINT

Approbation du Rapport annuel 2014-2015 du RLISS du Centre-Toronto.

CONTEXTE :

Chaque RLISS est tenu de présenter son Rapport annuel au ministère de la Santé et des Soins de longue durée (MSSLD) à la fin du mois de juin, comme le stipule la Convention de performance MSSLD-RLISS (CPMR). Le Rapport annuel est préparé sur la base d'un modèle du ministère. La pièce jointe constitue le texte uniquement. Le document sera mis en page de façon professionnelle après son approbation par le conseil d'administration.

Il s'agit d'un document public qui s'adresse principalement aux députés provinciaux. Le ministère détermine le moment du dépôt du rapport devant l'Assemblée législative; le rapport est ensuite rendu public.

MOTION :

Que par la présente le conseil d'administration approuve le Rapport annuel 2014-2015 du RLISS du Centre-Toronto devant être présenté au ministère de la Santé et des Soins de longue durée.

Point 9 - Plan de travail organisationnel du RLISS du Centre-Toronto – 2015-2016

Compte rendu verbal sur le processus d'élaboration du Plan de travail organisationnel 2015-2016

Point 10 – Approbation du procès-verbal de la réunion du 29 avril 2015

Le procès-verbal sera affiché sur le site Web une fois que le conseil l'aura approuvé.

Point 11 – Approbation du bloc de résolutions

À titre informatif :

- Rapport de fin d'exercice 2014-2015 de la directrice générale – il sera possible de se procurer un exemplaire du rapport de fin d'exercice à la réunion.
- Rapport d'étape de la directrice générale (d'avril à juin)
- Compte rendu sur la gestion des situations d'urgence

Point 11

Réseau local d'intégration des services de santé du Centre-Toronto
Rapport d'étape de la directrice générale – 24 juin 2015

Ce rapport d'étape informera le conseil d'administration sur les nouveaux éléments et comptes rendus d'intérêt pour le premier trimestre de 2015-2016.

Nouveaux éléments

Transfert de services – Clarendon Foundation vers PACE Independent Living

Clarendon Foundation est un fournisseur de services de santé communautaire qui offre des services de soins personnels à 38 adultes ayant un handicap physique qui résident sur le territoire du RLISS du Centre-Toronto. PACE Independent Living est un fournisseur de services de santé communautaire plus important qui dessert 173 adultes ayant un handicap physique et qui résident dans toute la ville de Toronto. Le 3 novembre 2014, Clarendon Foundation et PACE Independent Living ont avisé le RLISS du Centre-Toronto de leur intention de procéder à une intégration volontaire. À partir de cette date et jusqu'en mars 2015, les deux organismes ont tenu des activités exhaustives de participation communautaire et de diligence raisonnable qui se sont traduites par l'ébauche d'une analyse de rentabilité de l'intégration volontaire.

Le 3 mars 2015, le conseil d'administration de Clarendon Foundation a annoncé qu'il n'irait pas de l'avant avec l'intégration volontaire avec PACE Independent Living. Le conseil a informé le RLISS du Centre-Toronto que cette décision se basait sur six enjeux qui, selon lui, étaient suffisamment importants pour mettre fin au processus d'intégration volontaire. Aucun des enjeux n'est lié aux services aux clients; ils concernent principalement la structure de gouvernance et le fonctionnement. Le RLISS du Centre-Toronto est intervenu dans un effort visant à faciliter la réalisation de l'intégration volontaire au moyen de négociations avec Clarendon et PACE. Bien que le RLISS du Centre-Toronto ait réussi à résoudre certains des enjeux et à trouver un compromis sur d'autres, certains enjeux sont demeurés non résolus. La facilitation ne s'est pas traduite par une entente mutuelle entre Clarendon et PACE permettant de réaliser l'intégration volontaire.

Par conséquent, le RLISS du Centre-Toronto a conclu que, dans un souci d'offrir une stabilité à long terme des services aux clients de Clarendon, le financement octroyé à Clarendon sera annulé et transféré à PACE Independent Living. Le 1er juin 2015, le RLISS du Centre-Toronto a informé le conseil d'administration de Clarendon Foundation de sa décision de mettre fin au financement. Le RLISS du Centre-Toronto a également collaboré avec PACE Independent Living afin de préparer un

plan permettant de prendre en charge les services et le financement à compter du 1er septembre 2015. Le plan a pour objectif d'empêcher toute perturbation des services pour les clients.

Depuis le 1er juin 2015, un dialogue est engagé avec les clients et le personnel. La réaction a été positive. L'extrait qui suit, tiré d'un courriel envoyé par des clients de Clarendon, constitue un exemple de réaction :

Au nom des clients de Clarendon Foundation, nous désirons vous remercier de votre participation et de faciliter l'intégration et le transfert du financement des services de Clarendon vers PACE. Nous avons reçu la communication du RLISS aujourd'hui et nous savons que nos intérêts en tant que clients ont été protégés et servis. Nous sommes très heureux que PACE prenne la relève de nos services et croyons que nous serons maintenant entre bonnes mains. Nous notons également que les membres du personnel connaîtront une perturbation limitée de leur emploi, ce qui constitue une bonne nouvelle. Merci de votre rôle pour favoriser cette intégration.

Le RLISS du Centre-Toronto procédera au transfert le 1er septembre 2015, et continuera de surveiller la transition pendant un maximum de 24 mois par la suite.

Comptes rendus

Compte rendu sur l'Entente de responsabilisation en matière de services hospitaliers (ERS-H)

L'ERS-H 2008-2015 a été prolongée d'une année. Avec cette prolongation, l'entente viendra à échéance le 31 mars 2016. Les annexes de l'ERS-H pour 2015-2016 ont été mises à jour dans le cadre de négociations avec les hôpitaux.

Du côté financier, les hôpitaux ont présenté leurs hypothèses en matière de planification financière sur la base de leur rendement prévu en vertu de la Réforme du financement du système de santé. L'annexe financière de l'ERS-H 2015-2016 englobe les hypothèses de planification et sera confirmée par le ministère. De façon générale, on a demandé aux hôpitaux qui ont un rendement supérieur aux cibles de la CPMR de maintenir les cibles de rendement de 2014-2015 ou de modérer leurs améliorations. On a attribué aux hôpitaux dont le rendement est inférieur aux cibles de la CPMR des cibles qui stimulent l'amélioration. Au niveau organisationnel, les cibles liées au volume ont été généralement maintenues ou améliorées.

Le RLISS du Centre-Toronto termine les ententes modificatives des ERS-H conclues avec ses hôpitaux et les rendra publiques.

Collaboration avec la ville de Toronto

Au cours des 18 à 24 derniers mois, le RLISS du Centre-Toronto et la ville de Toronto ont élargi leurs projets de collaboration de façon exponentielle. Notre objectif collectif est d'améliorer la qualité de vie de groupes de population semblables, mais de deux points de vue différents : d'un point de vue des services sociaux pour la ville et d'un point de vue des soins de santé pour le RLISS du Centre-Toronto.

Vous trouverez ci-joint un résumé des relations étroites entre la ville de Toronto et le RLISS du Centre-Toronto. Ce résumé ne se veut pas exhaustif en matière de description en profondeur ni en ce qui concerne tous les liens entre les deux organismes. Toutefois, il donne un aperçu du travail que nous effectuons et que nous prévoyons effectuer ultérieurement.

Planification des soins primaires

Au cours du premier trimestre, nous avons organisé une réunion avec Denise Cole, sous-ministre adjointe, Stratégie des ressources humaines dans le domaine de la santé, pour s'assurer du soutien et des ressources du ministère pour appuyer la table de planification provinciale des RLISS afin de répondre aux besoins des patients dont la continuité des soins pourrait être touchée par le départ à la retraite de médecins. Nous sommes l'un de trois RLISS (Centre-Toronto, Nord-Est, Sud-Est) à diriger les travaux, étant donné le nombre élevé de départs imminents à la retraite que nous prévoyons au cours des prochaines années. Le ministère a réagi favorablement à notre demande d'aide et notre dialogue se poursuivra au cours des prochains mois afin de déterminer ce soutien.

Carrefours communautaires

Au cours d'une récente réunion avec Karen Pitre, qui dirige le groupe consultatif sur les carrefours communautaires de la première ministre, nous lui avons communiqué nos principes de conception et des renseignements concernant notre approche en matière de planification locale dans nos quartiers prioritaires. Nous avons fourni les principes de conception pour aider à éclairer les travaux sur la politique provinciale et les efforts de planification liés à la création des carrefours.

Maillons santé

Nous avons reçu la confirmation de notre financement des maillons santé (jusqu'à hauteur de 2,9 millions de dollars) pour soutenir la pérennité de notre programme local. Nous attendons de recevoir la lettre de financement. Un webinaire provincial a été organisé et a offert des précisions concernant les maillons santé version 2.0. Notre RLISS demeure l'un des trois RLISS (avec ceux du Sud-Est et du Nord-Ouest) qui sont membres actifs du groupe de travail ministère-RLISS qui conseille le ministère sur la mise en œuvre et la pérennité du programme des maillons santé.

Conseil consultatif stratégique

Notre conseil consultatif stratégique vient de rédiger un document (*The Changing Funding Economy and its Impact on Health Outcomes*) traitant de l'impact des restrictions budgétaires sur les programmes et services. Nous prévoyons distribuer ce document à grande échelle afin de sensibiliser aux enjeux et possibilités. Notre conseil termine actuellement la rédaction d'un document sur le logement et les impacts sur les résultats pour la santé, que nous présenterons au conseil en septembre.

NOTE D'INFORMATION
Réseau local d'intégration des services de santé (RLISS) du Centre-Toronto
24 juin 2015

SUJET : Collaborations et initiatives de la ville de Toronto et du RLISS du Centre-Toronto

OBJET

Offrir un aperçu des initiatives et de la collaboration entre la ville de Toronto et le RLISS du Centre-Toronto

Contexte

Le RLISS du Centre-Toronto et la ville de Toronto collaborent depuis la création des RLISS en 2006. Plus récemment, au cours des 18 à 24 derniers mois, le RLISS du Centre-Toronto et la ville de Toronto ont élargi leurs projets de collaboration de façon exponentielle. Ceci est attribuable en grande partie à la prise de conscience que notre objectif commun est d'améliorer la qualité de vie de groupes de population semblables, mais de deux points de vue différents : d'un point de vue des services sociaux pour la ville et d'un point de vue des soins de santé pour le RLISS du Centre-Toronto.

Les équipes de haute direction de la ville de Toronto et du RLISS du Centre-Toronto en sont arrivées à une conclusion fondamentale, soit qu'en harmonisant leurs ressources et efforts respectifs, ces deux entités profiteront de meilleurs résultats qu'il serait impossible d'atteindre séparément. C'est pourquoi elles ont établi des liens étroits aux plans stratégique et opérationnel qui doivent perdurer pour les années à venir.

Voici un résumé des liens étroits établis entre la ville de Toronto et le RLISS du Centre-Toronto. Ce résumé ne se veut pas exhaustif en matière de description en profondeur ni en ce qui concerne tous les liens entre les deux organismes. Toutefois, il fournit un portrait adéquat du travail que nous effectuons et que nous prévoyons effectuer ultérieurement.

La ville de Toronto, les RLISS de la région du Grand Toronto (RGT) et le RLISS du Centre-Toronto

Table des dirigeants de la ville de Toronto et des RLISS de la région du Grand Toronto

Une table des dirigeants de la ville Toronto et des cinq RLISS de la RGT a été créée il y a plusieurs années, et compte des hauts dirigeants des cinq RLISS de la région du Grand Toronto (RGT) et des divisions, organismes et sociétés de la ville de Toronto. Cette table met l'accent sur l'amélioration des résultats pour les clients et les patients de tout le bassin de population de la ville de Toronto qui chevauche les cinq RLISS.

La Table des dirigeants de la ville de Toronto et des RLISS de la RGT a pour objectif de :

- Déterminer les principaux enjeux et priorités liés à la santé, aux communautés et au soutien social en vue d'une collaboration et d'une action coordonnée;

- Résoudre les problèmes et d'établir des partenariats afin d'améliorer l'accès aux services, leur efficacité et leur efficience pour tous les Torontois à l'échelle de la ville, au niveau des quartiers, y compris pour les plus vulnérables en raison de différents facteurs comme le revenu, le sexe, l'orientation sexuelle, un logement instable, la géographie, le statut de citoyenneté, etc.

- Aligner et coordonner la planification et la mise en œuvre de priorités communes en matière de soins de santé et de services communautaires pour tous les résidents de Toronto;

- Faciliter l'établissement de partenariats avec les ordres de gouvernement, secteurs, bailleurs de fonds et partenaires communautaires afin d'atteindre les objectifs mentionnés ci-dessus.

La Table des dirigeants se réunit deux fois l'an pour soulever et discuter des enjeux ayant un impact tant sur la ville de Toronto que sur les RLISS de la RGT. La Table détermine les enjeux devant être abordés, et les affecte à des groupes de travail. Le rôle permanent de la Table des dirigeants consiste à recevoir les comptes rendus des groupes de travail et à y réagir,
et à continuer de définir les enjeux stratégiques d'intérêt pour la ville de Toronto et les RLISS de la RGT.

Les groupes de travail des RLISS et de la ville sont dirigés par des membres de la Table des dirigeants. Les groupes de travail doivent choisir leurs membres, élaborer des plans pour traiter des enjeux soulevés par la Table des dirigeants et préparer un plan d'action pour mettre en œuvre leurs plans.

- Groupe de travail sur les soins de santé dans les refuges :

Ce groupe de travail a été créé pour se pencher sur la question des clients ayant des besoins en soins de santé et qui sont admis dans des refuges après leur sortie de l'hôpital. Certains de ces clients ont des besoins en soins de santé complexes, difficiles à traiter dans un tel milieu. La ville de Toronto compte actuellement 56 refuges en activité. Le groupe de travail a décidé de se concentrer sur les quatre secteurs qui suivent :

Information sur les services de soins de santé à l'intention du personnel des refuges - La plupart des employés des refuges ont établi un contact avec les fournisseurs de soins de santé s'ils doivent aiguiller un client ayant des besoins en soins de santé. Il arrive que les employés des refuges aient besoin d'aide pour décider de l'aiguillage vers les services de soins de santé les plus appropriés pour un client.

Le groupe de travail a mis sur pied un protocole d'aiguillage à l'intention des employés des refuges en cas d'incertitude quant au fournisseur pouvant répondre aux besoins en soins de santé d'un client. Le protocole demande de communiquer avec le CASC du Centre-Toronto. Le CASC aidera les employés du refuge à cheminer dans le système des fournisseurs de soins de santé et à déterminer le lien approprié vers un fournisseur de soins de santé, ou offrira directement des services. Le CASC du Centre-Toronto constituera le principal point de contact pour tous les refuges de la ville de Toronto. Dans le cas de refuges situés à l'extérieur du territoire du RLISS du Centre-Toronto, le CASC procédera à un transfert chaleureux vers d'autres CASC de la RGT, le cas échéant.

Le groupe de travail mettra également en place des séances d'éducation régulières et récurrentes sur les services de soins de santé à l'intention de tous les employés des refuges. La première séance d'éducation donnera un aperçu des centres d'accès aux soins communautaires, des services communautaires de santé mentale et de lutte contre les dépendances, des foyers de soins de longue durée et des services communautaires de soutien. Des séances d'information ultérieures seront organisées en fonction des besoins des employés des refuges afin de les renseigner sur le système de soins de santé. Des employés de refuges mieux renseignés permettront d'assurer des liens plus étroits avec les fournisseurs de services de santé.

Profil des clients de refuges à la situation complexe – Les refuges constituent un logement temporaire. Une aide à la transition vers un logement permanent fait partie des services offerts aux

clients dans les refuges. Le groupe de travail est arrivé à la conclusion que la plupart des clients du système des refuges n'ont pas de besoins en soins de santé, mais certains d'entre eux oui. Un grand nombre de ces clients peuvent gérer de façon appropriée leurs besoins en soins de santé avec ou sans aide des employés du refuge ou du CASC. Certains clients des refuges ont des besoins complexes en matière de soins de santé. Ces clients constituent le plus grand défi pour les employés de refuges qui doivent trouver la destination la plus appropriée pour eux une fois qu'ils quitteront le refuge.

Afin de mettre sur pied des possibilités adéquates en matière de sortie pour les clients des refuges ayant des besoins complexes en matière de soins de santé, il faut dresser un profil des clients. Les employés des refuges de la ville de Toronto ont recensé 26 clients à la situation complexe dans les refuges Seaton House et Women's Residence. Quinze de ces clients ont été aiguillés vers le CASC du Centre-Toronto pour une évaluation en profondeur de leurs besoins en soins de santé. Voici un sommaire du profil de ces clients :

- Des 26 clients de refuges définis comme ayant une situation complexe ou médicalement complexe, tous ont besoin d'un certain niveau de services de soutien à la personne, et certains ont besoin de services de soins infirmiers pour leurs médicaments.

- Les services de soutien à la personne et de soins infirmiers sont fournis par la ville ou le CASC du Centre-Toronto.

- Un grand nombre des clients recensés ont des problèmes de toxicomanie ou de santé mentale menant à des comportements nécessitant une intervention de la part du personnel.

- Certains clients acceptent les soins, d'autres résistent.

- La ville a déterminé que de nombreux clients avaient besoin d'être admis dans un foyer de soins de longue durée ou un logement avec services d'assistance à leur sortie du refuge.

- Parmi les clients évalués par le CASC du Centre-Toronto, la plupart d'entre eux ne sont pas admissibles à un placement en foyer de soins de longue durée ou sont difficiles à placer dans un tel établissement en raison de problèmes de comportement. Il serait avantageux pour un grand nombre d'entre eux de vivre dans un logement avec services d'assistance ou de soutien.

- Étant donné la prévalence des problèmes de toxicomanie et de santé mentale, les services de soutien en milieu communautaire axés sur la gestion de cas en santé mentale et toxicomanie sont importants.

Avenues possibles à la sortie – Le groupe de travail a conclu que l'approche la plus appropriée consiste en différentes destinations possibles à la sortie du refuge. Aucune destination unique ne peut répondre adéquatement à tous les besoins en soins de santé des clients de refuges. Les foyers de soins de longue durée, les emplacements avec services d'assistance, les logements avec services de soutien et les services de soutien en milieu communautaire sont tous appropriés, étant donné les besoins variés des clients des refuges. Le groupe de travail recommande d'offrir régulièrement des séances d'éducation récurrentes aux employés des refuges concernant ces fournisseurs de services de santé afin de favoriser des avenues de sortie plus éclairées et viables pour les clients des refuges.

Données des hôpitaux sur les destinations de sortie – La dernière activité du groupe de travail consiste à organiser une discussion avec les planificateurs de congé des hôpitaux pour étudier une « avenue » pour les personnes itinérantes ayant reçu leur congé après un séjour en soins actifs. Un élément à considérer pour cette avenue consiste à consulter le CASC non seulement pour un aiguillage possible vers des services professionnels ou des services de soutien à la personne, mais aussi pour faciliter la transition vers un refuge, s'il s'agit de la destination du client.

Le groupe de travail présentera les résultats de ses travaux à la prochaine réunion de la Table des dirigeants de la ville de Toronto et des RLISS de la RGT en juin 2015.

- Groupe de travail sur la promotion d'une location résiliente et de résultats en services :

Ce groupe de travail a été constitué pour créer des possibilités permettant à la ville et aux RLISS de collaborer afin d'harmoniser les allocations de logement à la gestion des cas et aux services de soutien. On reconnaît le lien entre un logement adéquat et de bons résultats en services de santé, en particulier pour les clients ayant des besoins en santé mentale. Le groupe de travail a pour objectif de trouver une solution permettant d'harmoniser les allocations de logement de la ville de Toronto et les services de gestion des cas ou de logement avec services de soutien des RLISS pour les clients afin d'en arriver à un logement stable et à de meilleurs résultats en services de santé.

Les progrès réalisés jusqu'à maintenant ont mené à deux résultats. Tout d'abord, on a formé un groupe de travail formé de représentants des divisions du logement social et des foyers, de la division du développement social, des finances et de l'administration de la ville de Toronto, ainsi que de représentants du RLISS du Centre-Toronto. L'objectif est d'échanger des renseignements sur les populations prioritaires dans nos secteurs respectifs, de définir où nos populations prioritaires se chevauchent, et d'associer les allocations de logement et le financement des mesures de soutien afin de mieux desservir ces populations. On invitera les autres RLISS de la RGT à la prochaine réunion du groupe de travail afin de déterminer la meilleure façon d'étendre ce travail de collaboration à la ville et aux RLISS de la RGT.

Un deuxième résultat des discussions jusqu'à présent est la reconnaissance que le village des athlètes des Jeux panaméricains créera un nouveau parc de logements pour les personnes ayant besoin d'un logement entièrement accessible. La ville a repéré deux immeubles exploités par le Fred Victor Centre et Wigwamen comme étant des emplacements hautement prioritaires pour les allocations de logement. Des groupes de fournisseurs ont approché le RLISS du Centre-Toronto; ces groupes cherchent du financement pour offrir des services de soins auxiliaires aux adultes ou particuliers ayant un handicap physique ou souffrant d'une lésion cérébrale acquise dans ces immeubles.
Sans le financement des services de soutien, les unités seront offertes sur le marché à titre de logements locatifs au prix du marché.

- Groupe de travail sur les considérations liées à la santé dans la planification de l'utilisation des terrains :

Le projet « Comprehensive to the Core » est un projet de la ville de Toronto pour établir un cadre intégré de planification pour le cœur du centre-ville qui offrira l'infrastructure appropriée de services « informels » et services « physiques », au moment où la population du centre-ville croît rapidement. La population du centre-ville de Toronto grossit non seulement plus rapidement que dans la région 905 de la RGT, mais également quatre fois plus vite que dans les autres parties de la ville de Toronto. Le système de permis de développement de la ville de Toronto tient compte des besoins

communautaires en services informels ainsi que de la croissance de l'infrastructure physique. Les services informels incluent différents services communautaires (parcs, places en garderie, écoles, etc.); les services de santé ne sont toutefois pas inclus dans cette catégorie à l'heure actuelle.

La Table des dirigeants a convenu qu'il serait extrêmement utile de tenir une réunion distincte pour étudier le projet « Comprehensive to the Core » et les options pour lier les besoins en services de santé et la planification de la ville. Les invités à la réunion incluront les fournisseurs de services de santé, les RLISS de la RGT, les services de la ville de Toronto et le ministère de la Santé et des Soins de longue durée.

Les employés de la ville provenant de la division du développement social, des finances et de l'administration ainsi que les employés du RLISS du Centre-Toronto ont rencontré les employés du service de planification de la ville de Toronto pour discuter d'une consultation avec les intervenants propres aux soins de santé sur le projet « Comprehensive to the Core ». Cette consultation avec les intervenants devrait se tenir à la mi-juin 2015. Les travaux se poursuivent à ce sujet.

- Autre activité - Table des dirigeants de la ville de Toronto et des RLISS de la RGT

En plus des rapports d'étape des groupes de travail décrits précédemment, la prochaine réunion de la Table des dirigeants de la ville de Toronto et des RLISS de la RGT recevra également des comptes rendus sur la planification des situations d'urgence, le rapport sur les quartiers forts de la ville et sur la politique de la ville en matière de tarifs locatifs inférieurs aux taux du marché.

La ville de Toronto et le RLISS du Centre-Toronto

Le RLISS du Centre-Toronto et la ville de Toronto collaborent à plusieurs initiatives, groupes de travail et tables. Cette collaboration a pour but d'améliorer les résultats pour les clients et les patients, précisément dans le bassin de population du RLISS du Centre-Toronto. Voici un sommaire des principales activités.

Comité consultatif stratégique

Le conseil consultatif stratégique (CCS) du RLISS du Centre-Toronto conseille le RLISS sur des questions d'importance stratégique, en particulier sur l'amélioration de la santé de la population. Ce conseil, formé de dirigeants du système de différents secteurs, a pour objectif de définir et d'aborder collectivement des domaines d'intérêt pour améliorer la santé de la population. Des représentants de la ville de Toronto occupent une place prépondérante au CCS et dans les deux groupes de travail sous l'égide de ce comité. Les groupes de travail sont les suivants :

- Groupe de travail sur le document de travail sur les défis financiers

Le CCS a défini un enjeu émergent en lien avec les changements au contexte financier. À la suite d'une discussion du conseil sur les possibilités d'actions collectives pour permettre de réduire au minimum les impacts de ces changements sur les services et programmes dont dépendent les clients, on a donné le mandat à un groupe de travail temporaire de préparer un document de travail pour aider à sensibiliser à la question et à son impact sur les résultats pour la santé. Le document sera publié en juin.

- Groupe de travail sur le logement

Le CCS a défini le logement comme étant un enjeu émergent ayant un impact sur la santé de la population. On a convenu de créer un groupe de travail temporaire ayant le mandat de préparer un document de travail pour aider à sensibiliser à la question, aux possibilités et à son impact sur les résultats pour la santé. Ce document sera publié au deuxième trimestre de 2015-2016.

Collaboration des bailleurs de fonds et quartiers forts

Projet Health Access (accès à la santé) à St. James Town Nord

Le projet Health Access St. James Town (HASJT) a été créé il y a trois ans, à la suite des vulnérabilités qu'a révélées la situation créée par un incendie dévastateur au 200, rue Wellesley. Le Réseau local d'intégration des services de santé du Centre-Toronto a entamé des discussions et établi des partenariats avec la ville de Toronto, Centraide Toronto, Toronto Community Housing et l'Hôpital St. Michael's pour étudier les leçons retenues en réaction à l'incendie et explorer une approche différente visant à intégrer et à coordonner les services de santé qui se fonderait sur des données probantes considérables associant l'impact de la pauvreté, du statut d'immigrant et d'autres déterminants sociaux à un manque d'accès aux services nécessaires et à de mauvais résultats pour la santé. L'initiative a favorisé la constitution d'un carrefour de quartier dynamique, qui offre différents services offerts par des fournisseurs et des locataires, par exemple des soins primaires, de l'éducation sur le diabète, un autobus offrant des soins dentaires, des programmes de jour en santé mentale et des services de counselling, du yoga, des clubs des petits déjeuners, des programmes jeunesse et des programmes propres à différentes ethnies.

Ce modèle de collaboration a fourni un plan pour une collaboration conjointe et efficace des intervenants avec différentes communautés urbaines, des stratégies d'intervention, des façons de repérer et d'inscrire des locataires vulnérables et des modèles de services réussis.

Quartiers prioritaires

Le RLISS du Centre-Toronto a défini des quartiers prioritaires où il faut d'autres ressources en soins primaires pour répondre aux besoins actuels et émergents des résidents. Le RLISS travaille à l'ébauche d'un plan pluriannuel axé sur le recensement des besoins des résidents et la réponse à ces besoins dans les quartiers de Sherbourne/Regent Park, Thorncliffe Park, Oakwood/ Vaughan, Junction Community (Mavety) et Weston Mount Dennis. Il existe également des possibilités d'améliorer l'accès aux services communautaires et leur coordination dans ces quartiers afin de répondre aux besoins des résidents locaux définis au moyen de séances de participation communautaire et d'évaluations des besoins. Les tendances observées dans ces quartiers incluent des groupes de population comme les femmes, les nouveaux arrivants et les personnes âgées confinées à domicile qui pourraient avoir besoin de services de soins de santé primaires actuellement non offerts dans leur secteur.

Les travaux du RLISS du Centre-Toronto sur les quartiers prioritaires s'harmonisent étroitement avec la stratégie des quartiers forts de la ville de Toronto. La stratégie des quartiers forts de la ville a été annoncée en 2014 par le conseil municipal. La stratégie a dressé un profil des 140 quartiers de la ville de Toronto en fonction de cinq domaines : possibilités économiques, développement social, participation au processus décisionnel, vies saines et environnement physique. Trente-et-un quartiers de la ville de Toronto ont obtenu des résultats inférieurs à la moyenne et sont considérés comme étant des quartiers à améliorer. Le territoire du RLISS du Centre-Toronto compte 10

quartiers à améliorer.

Le RLISS du Centre-Toronto a recensé plusieurs quartiers prioritaires. Ces quartiers prioritaires sont également alignés avec la stratégie des quartiers forts de la ville de Toronto.

Les dirigeants du RLISS du Centre-Toronto, de la ville de Toronto et de Centraide Toronto ont créé une table conjointe de bailleurs de fonds axée sur les quartiers prioritaires communs. La table étudie de façon collaborative des possibilités conjointes de participation, de planification et de financement dans le but de favoriser des possibilités collectives d'impact et d'optimiser les résultats pour la santé de la population chez les résidents de ces communautés. La table se réunit sur une base bimensuelle et se concentre actuellement sur les quartiers prioritaires suivants :

1) Sherbourne et Regent Park
2) Thorncliffe Park
3) Oakwood/ Vaughn
4) Junction Community (Mavety)
5) Weston/ Mt. Dennis

- Sherbourne et Regent Park

En octobre 2013, l'Hôpital St. Michael’s a commencé à planifier l'élargissement de son équipe de santé familiale, qui devait s'installer dans le nouveau quartier revitalisé de Regent Park, ainsi que les nouveaux services multidisciplinaires en santé mentale et toxicomanie. À l'époque, le ministère de la Santé et des Soins de longue durée soutenait également le plan du RLISS du Centre-Toronto d'inclure 836 mètres carrés (9 000 pieds carrés) pour un carrefour communautaire dans le quartier revitalisé de Regent Park.

De janvier à mars 2014, le Centre for Research Inner City Health (CRICH) a dirigé les activités de participation communautaire pour le compte du RLISS du Centre-Toronto afin de définir les lacunes et d'établir la priorité des besoins communautaires. Ces renseignements ont servi à valider la nécessité d'élargir les services de soins primaires et à éclairer la planification des programmes du carrefour.

Tout ceci a eu pour résultat que l'équipe de santé familiale et l'équipe de santé mentale partagent des locaux à Regent Park et collaborent afin d'offrir des soins plus intégrés au groupe de population ayant les problèmes de santé mentale et toxicomanie les plus complexes; toutefois, en raison de contraintes de conception physique, le carrefour communautaire devra être situé à un autre endroit. Cet endroit est le Centre de santé Sherbourne.

En parallèle, l'Hôpital St. Michael’s et le Réseau universitaire de santé consolident leurs programmes respectifs de sevrage pour hommes en un seul endroit également situé au Centre de santé Sherbourne. L'Hôpital St. Michael’s dirige les projets d'immobilisation pour la mise sur pied de locaux pour le carrefour communautaire et les programmes intégrés de gestion du sevrage au Centre de santé Sherbourne. Le Centre de santé Sherbourne dirige la mise en place du modèle de carrefour communautaire – espace communautaire amélioré et opérationnalisera les locaux dès qu'ils seront prêts.

- Thorncliffe Park

En 2013-2014, le bureau du quartier Thorncliffe et d'autres fournisseurs communautaires de Thorncliffe Park ont établi la nécessité d'offrir un meilleur accès aux soins primaires et à d'autres

services de santé aux résidents du quartier. Le RLISS a demandé au Centre de santé Flemingdon de réaliser une analyse des lacunes pour le compte du RLISS de janvier à mars 2014.

En réaction à cette analyse des lacunes, le RLISS du Centre-Toronto a formé un groupe d'intervenants chargé de formuler des recommandations à long terme et des possibilités d'agir rapidement afin de commencer à répondre aux besoins dans deux secteurs chauds, soit les soins maternels et les soins primaires pour les personnes âgées fragiles et confinées à domicile, sous l'égide de Health Access Thorncliffe Park.

Il en a résulté une proposition recommandant un plan à long terme en matière de soins primaires éclairé par la participation d'environ 800 résidents de Thorncliffe Park et de 100 intervenants. Le rapport recommande l'établissement de services de soins de santé primaires améliorés qui seraient offerts par une équipe interdisciplinaire, ainsi que la création d'un carrefour santé qui partagerait des locaux avec des services communautaires et sociaux, soit la clinique de grossesse de Thorncliffe Park, qui a ouvert ses portes le 12 janvier 2015 et les Services de santé aux personnes âgées de Thorncliffe Park, qui offrent des soins primaires coordonnés aux personnes âgées confinées à domicile.

Bien que ces initiatives à Thorncliffe Park soient en cours, le RLISS collabore avec la Direction des soins primaires du ministère de la Santé et des Soins de longue durée et certains fournisseurs locaux de soins primaires en appui à la mise sur pied et au déploiement d'un plan pour répondre aux besoins en soins primaires définis dans ce quartier.

- Oakwood-Vaughan

Un groupe d'intervenants a interpellé le RLISS du Centre-Toronto, la ville de Toronto et d'autres pour déterminer les besoins en services et la possibilité de mettre sur pied un carrefour communautaire au 524, Oakwood. Comme dans le cas du bureau du quartier Thorncliffe à Thorncliffe Park, le NIA Centre for the Arts est un joueur clé et a préparé une vision précoce du carrefour avec d'autres intervenants communautaires, qui définit le besoin en investissement dans les soins primaires. Au printemps 2014, l'équipe de santé familiale de l'Hôpital Toronto Western a commencé à planifier l'élargissement de ses services aux secteurs mal desservis de son territoire. L'équipe a présenté une proposition à l'automne 2014 qui comprenait une demande de soutien en immobilisations pour un carrefour.

Reconnect Mental Health Services est l'organisme responsable qui collabore avec le RLISS du Centre-Toronto et le RUS pour la prochaine étape – la participation communautaire. La ville de Toronto réalise également des activités de participation communautaire dans le secteur et le RLISS du Centre-Toronto collabore avec eux pour s'assurer que l'on communique avec les principaux intervenants. Ensemble, nous pouvons offrir une analyse plus complète des besoins de la communauté. Un comité directeur a été créé en mai 2015 pour entamer les activités de participation communautaire et la validation des besoins des résidents dans le quartier Oakwood-Vaughan. On prévoit que les travaux seront terminés d'ici septembre 2015 et qu'un rapport sera présenté au RLISS du Centre-Toronto à ce moment-là.

- Junction Community (Mavety)

Le secteur ouest de Toronto compte un certain nombre de praticiens exerçant seuls qui ont atteint ou sont sur le point d'atteindre l'âge de la retraite. Cette situation est aggravée par le fait qu'il existe moins de ressources en soins primaires offertes dans ce secteur comparativement à d'autres quartiers du territoire du RLISS du Centre-Toronto. La population de ce secteur est confrontée à des

obstacles au service en lien avec la langue, l'âge et d'autres facteurs socioéconomiques.

À la suite du recensement de locaux disponibles à l'ancien poste de police situé au 209, rue Mavety, une occasion de mettre en place un carrefour communautaire s'est présentée. Le RLISS du Centre-Toronto est en pourparlers avec la ville de Toronto pour réserver cet emplacement, et en pourparlers avec le Centre de santé communautaire Four Villages concernant son intérêt à en être l'organisme responsable.

- Weston Mount Dennis

Un groupe de fournisseurs de services de santé et un propriétaire privé planifient une possibilité de carrefour communautaire. Le propriétaire privé, Weston Property Management, a déjà collaboré par le passé avec des groupes communautaires dans son complexe résidentiel de la communauté de Weston Mount Dennis. Des locaux sont actuellement disponibles à un emplacement situé entre deux gratte-ciels au 1765 et au 1775, chemin Weston. Les locaux ont été réaménagés pour servir temporairement de carrefour communautaire. Le groupe Weston Property Management planifie d'aménager un nouvel immeuble résidentiel de trois étages sur l'emplacement actuel qui pourrait inclure des locaux plus grands pour un carrefour communautaire; les plans sont en cours d'approbation par la ville de Toronto.

Un groupe de fournisseurs de services communautaires, y compris la ville de Toronto, travaillent à amener des programmes dans ce secteur, en se concentrant d'abord sur les services de santé mentale et toxicomanie, et prévoit étendre les services à la communauté élargie avec le temps. Le carrefour communautaire de Weston Mount Dennis a ouvert ses portes au 1765, chemin Weston le 13 avril 2015, et Progress Place en est l'organisme responsable. Un comité directeur dirigé par le RLISS du Centre-Toronto sera formé afin d'offrir une gouvernance et une supervision à la préparation d'un plan pour répondre aux besoins définis en soins primaires et soins communautaires et corriger les lacunes.

Carrefours communautaires et immobilisations communautaires

Le RLISS du Centre-Toronto prépare des possibilités de capacité communautaire accrue en mettant en place des carrefours communautaires dans ces secteurs.

Le RLISS recommande un modèle renouvelé de carrefour communautaire qui n'est pas associé à un seul fournisseur. La vision englobe l'utilisation de locaux partagés dans lesquels une multitude de programmes seront offerts par différents fournisseurs. Le financement pour les immobilisations communautaires a été défini comme étant un facilitateur clé pour faire progresser l'objectif d'amener les soins plus près du domicile dans ces quartiers mal desservis.

Toronto Community Housing Corporation (TCHC)

Dans un effort visant à répondre aux besoins en santé mentale, toxicomanie et soins primaires des résidents vulnérables de logements sociaux, un partenariat a été établi avec la Toronto Community Housing Corporation pour collaborer à l'offre de services aux locataires vulnérables habitant dans les immeubles ciblés. L'emplacement faisant l'objet d'un projet pilote sur la rue George Street au centre-ville de Toronto a permis de créer des liens de collaboration entre la ville de Toronto, l'organisme Toronto Community Housing et d'autres intervenants clés comme le Service de police de Toronto. À la suite de l'impact positif considérable de ce projet pilote, certains autres édifices ont été sélectionnés, et des investissements ont été réalisés pour augmenter la portée de cette initiative. Grâce aux projets courants, nous nous familiarisons avec l'offre éventuelle de services intégrés et

coordonnés pour les résidents à risque de la TCHC.

Les projets appuient une approche basée sur les immeubles et quartiers. Le RLISS finance des services de santé mentale et toxicomanie qui dirigent conjointement, avec la TCHC, une intégration des services de santé à d'autres services locaux importants comme les soins primaires, l'établissement et les services aux personnes itinérantes. Certains immeubles comptent des groupes de résidents qui vivent des problèmes semblables et des programmes peuvent être adaptés à ces besoins – c.-à-d. accumulation, réduction des risques. Les premières données montrent l'impact sur l'inscription à des services de soins primaires, de santé mentale et d'autres services, une diminution des comportements perturbateurs et une diminution des évitions des locataires vulnérables. Afin d'éclairer un cadre de partenariat élargi, une évaluation de la mise en œuvre et des résultats est actuellement en cours.

Équipes mobiles d'intervention en situation de crise – ville de Toronto

En octobre 2012, le RLISS du Centre-Toronto a formé le comité directeur pour la coordination des équipes mobiles d'intervention en situation de crise (EMISC) de la ville de Toronto pour examiner l'état actuel des EMISC et concevoir un programme à l'intention des EMISC qui offre une couverture coordonnée de tous les secteurs de la ville. Le comité directeur était également coprésidé par un chef adjoint du Service de police de Toronto et un directeur général d'hôpital du RLISS du Centre-Toronto, et comprenait des membres représentant d'autres fournisseurs de services de santé, ainsi que des représentants des services médicaux d'urgence et des RLISS de la RGT.

Les EMISC répondent à des appels de situation de crise en santé mentale acheminés au 911. Une équipe constitue un partenariat entre un policier et une infirmière d'un hôpital partenaire. En avril 2013, le comité directeur a terminé son examen des services existants des EMISC et a formulé ses recommandations afin d'améliorer les EMISC. Ces recommandations ont constitué les priorités du plan de travail du comité directeur et des groupes de travail pour la dernière année et demie. Le comité directeur et la structure du groupe de travail ont supervisé la mise en œuvre de ces recommandations.

Le comité a présenté avec succès un programme commun d'EMISC qui procure un accès dans toute la ville de Toronto. Le programme assure un programme d'éducation commun à l'intention de tous les employés; la mise en œuvre de protocoles communs dans toutes les équipes; un processus normalisé de suivi et d'aiguillage, un tableau de bord de programme et la réalisation d'une évaluation des résultats.

Service d'accueil 24 heures pour femmes

La Shelter, Support & Housing Administration (SSHA) de la ville de Toronto a défini la nécessité d'offrir un service d'accueil 24 heures pour femmes au moyen d'une étude de faisabilité réalisée à l'hiver 2014. Le 10 juin 2014, le conseil municipal a approuvé la recommandation d'ouvrir deux services d'accueil 24 heures pour femmes, un dans l'est et l'autre dans l'ouest de la ville. Grâce à l'approbation par le conseil municipal du budget d'exploitation 2015 le 10 mars 2015, les services d'accueil ouvriront leurs portes en 2015.

Le RLISS du Centre-Toronto a été invité à participer au groupe de travail sur la santé et la réduction des méfaits, un groupe de travail du Comité consultatif de la ville. Le groupe de travail s'assurera que les modèles de services élaborés répondent aux besoins des femmes vulnérables, parmi lesquelles un grand nombre, selon nous, hésiteront à accéder aux services conventionnels, y compris les refuges.

Revitalisation de la rue George (maison Seaton)

La ville de Toronto a entrepris un réaménagement majeur de la maison Seaton, un refuge d'urgence de 540 lits pour hommes. Le réaménagement consistera à démolir le refuge et à construire un refuge d'urgence de 100 lits; un foyer de soins de longue durée de 384 lits; un programme résidentiel de 128 lits avec services d'assistance; un carrefour de services communautaires; des logements abordables avec services de soutien (selon la disponibilité de terrains).

La ville a créé un groupe consultatif d'intervenants représentant un groupe représentatif des principaux intervenants. Le RLISS du Centre-Toronto fait partie de ce groupe. Le groupe consultatif stratégique agit à titre consultatif pour la ville de Toronto. Le groupe consultatif fournit une expertise et une rétroaction sur les objectifs généraux du projet, et l'interrelation de ses composantes pour les itinérants, les anciens itinérants et les adultes vulnérables; les quatre principales composantes du projet sont un refuge d'urgence pour hommes, un foyer de soins de longue durée, un carrefour de services et des logements abordables ou mixes. Les travaux du groupe consultatif des intervenants se poursuivront jusqu'en avril 2017, moment prévu pour la démolition de la maison Seaton.

Prochaine étape pour la ville de Toronto et le RLISS du Centre-Toronto

Les initiatives établies entre la ville de Toronto et le RLISS du Centre-Toronto créent un site important où le système de soins de santé et le système de bien-être social peuvent être intégrés. Il donne l'occasion aux deux systèmes, qui fonctionnaient traditionnellement de façon indépendante l'un de l'autre, de collaborer afin de répondre conjointement aux besoins de nos groupes de population prioritaires mutuellement définis.

Des progrès ont été réalisés en matière de création de liens de travail étroits entre les employés du RLISS et de la ville afin de collaborer sur des enjeux particuliers ayant un impact sur nos deux groupes. Les groupes de travail et initiatives en sont à des étapes d'évolution différentes, mais des progrès sont réalisés et leur succès sera évalué. Un partenaire stratégique et opérationnel durable entre la ville de Toronto et le RLISS du Centre-Toronto constituera une réussite qui démontrera l'engagement et les efforts à de multiples niveaux déployés par les deux partenaires.

NOTE D'INFORMATION
Réseau local d'intégration des services de santé (RLISS) du Centre-Toronto
24 juin 2015

SUJET : Gestion des situations d'urgence

OBJECTIF DE CE POINT :

À titre informatif

CONTEXTE :

Le Réseau local d'intégration des services de santé (RLISS) du Centre-Toronto a reçu le mandat de veiller à la préparation du système de santé en cas de situation d'urgence dans les sept RLISS qui abritent des sites des Jeux panaméricains et parapanaméricains (les Jeux) en juillet et août 2015. La

principale attente du ministère de la Santé et des Soins de longue durée (MSSLD) envers les sept RLISS dans l'empreinte des Jeux est qu'ils jouent un rôle de leader pour le système de santé local de leur région. Le ministère a décrit le rôle des RLISS dans l'empreinte des Jeux dans une note de service datée du 9 février 2015 (pièce jointe A).

Le RLISS du Centre-Toronto y voit une occasion de constituer un état général de préparation et de capacité en cas de situations d'urgence. Le RLISS du Centre-Toronto a préparé un plan de normalisation de l'architecture des communications et de la coordination pour la planification et les interventions en situation d'urgence, ainsi que pour préciser la doctrine et offrir une formation sur la préparation aux situations d'urgence.

À court terme, le plan du système consistait à atteindre l'état de préparation, avec tous les RLISS et les organismes associés prêts pour les Jeux, au plus tard le 16 juin 2015. À plus long terme, il vise à conserver les gains, à intégrer l'outil de communication pour la gestion des situations d'urgence à l'usage régulier et, avec le temps, étendre ces avancées à toute la province. Tous nos partenaires des secteurs communautaires et de la santé ont reçu un soutien pour examiner et réaliser leurs propres plans de préparation aux situations d'urgence dans le cadre de cet effort.

Principales réalisations :

En réponse aux attentes du ministère, les activités de planification s'étant déroulées jusqu'à présent ont été résumées en fonction des trois flux de travail (pièce jointe B), et les principales réalisations pour chacun d'eux sont mises en relief ci-dessous.

1. Communications et coordination

Le RLISS du Centre-Toronto a créé une architecture des communications et de la coordination concertée entre les sept RLISS qui abritent des sites des Jeux (pièce jointe C). Cette structure a permis au RLISS du Centre-Toronto de partager les attentes en matière de planification, les outils et les renseignements appropriés provenant du ministère, de TO2015, des municipalités, des RLISS et d'autres intervenants en temps opportun. En outre, cette structure a permis une planification détaillée pour répondre à l'éventuelle pression exercée sur les secteurs communautaires et de la santé durant les six semaines que dureront les Jeux, et pour une coordination plus efficace avec la Direction de la gestion des situations d'urgence du ministère.

Ces évolutions ont forcé la Direction de la gestion des situations d'urgence du ministère à définir par écrit quelles étaient exactement ses attentes envers les RLISS dans le domaine de la préparation et de la gestion des situations d'urgence. Le RLISS du Centre-Toronto, en consultation avec ses principaux partenaires, a également préparé des exigences en matière de renseignements prioritaires (pièce jointe D) servant de déclencheurs de notification pour le partage de renseignements avec les partenaires concernés.

2. Évaluation et surveillance des risques

Le RLISS s'est associé au Réseau universitaire de santé et au ministère pour créer un outil de communication pour la gestion des situations d'urgence. Cette technologie Web de type tableau de bord est semblable aux systèmes utilisés partout dans le monde et permettra aux RLISS, aux hôpitaux, aux services paramédicaux, à Santé publique Ontario, aux bureaux de santé publique, à la Direction de la gestion des situations d'urgence du ministère, à Criticall, aux municipalités et aux autres partenaires de partager des renseignements au moyen d'un système sécuritaire et

pratiquement en temps réel. La meilleure connaissance de la situation qu'amène cet outil diminuera la dépendance aux téléconférences fastidieuses, permettra d'obtenir un portrait commun des incidents tout au long d'une situation d'urgence, aidera à documenter les mesures prises durant un événement et favorisera la responsabilisation.

3. Évaluation de la capacité au niveau du système et planification de l'atténuation

Le RLISS du Centre-Toronto a joué un rôle de leader dans la conception et l'exécution d'une série d'exercices visant à accroître la capacité du secteur de la santé à faire face aux situations d'urgence durant les Jeux, et servant à valider l'état de préparation du système. Ces exercices ont atteint un point culminant à l'occasion de l'exercice CELEBRATORY SPIRIT financé par le gouvernement fédéral, dans le cadre duquel le RLISS a collaboré avec le Bureau du commissaire des incendies et de la gestion des situations d'urgence pour intégrer des scénarios du secteur de la santé à un exercice de trois jours auquel participaient plus de 1 000 représentants des secteurs du transport, de la santé, de la sécurité, de la logistique et des communications des trois ordres de gouvernement dans l'empreinte des Jeux.

Le RLISS du Centre-Toronto a également dirigé une formation offerte au secteur communautaire sur la préparation aux situations d'urgence. Grâce à une série de séances de formation, à la participation des principaux dirigeants et à la création de ressources en ligne, le RLISS a rejoint un vaste éventail de partenaires communautaires afin de partager des pratiques exemplaires et d'aider à la préparation de plans de gestion des situations d'urgence et de continuité des activités. Ceci a permis à ces organismes communautaires d'être plus habilités à réagir aux situations d'urgence tout en continuant de répondre aux besoins de leurs clients.

Planification future :

À court terme, le plan du système consiste à permettre à tous les RLISS et organismes associés concernés d'atteindre l'état de préparation aux Jeux. À plus long terme, il vise à conserver les gains réalisés grâce à cet exercice de planification en adaptant les fonctionnalités héritées applicables à toute la province. Les éléments hérités incluent une formation coordonnée à l'échelle du système, la mise en œuvre et l'utilisation des exigences en matière de renseignements prioritaires ainsi que l'utilisation et la mise à jour de l'outil de communication pour la gestion des situations d'urgence. Nous préparons, en étroite collaboration avec le ministère et les autres RLISS, une analyse de rentabilité pour étendre les réalisations atteintes dans l'empreinte des Jeux aux autres régions de la province. En partenariat avec Sunnybrook, nous avons également l'intention de promouvoir la pérennité en établissant un cycle annuel de planification des situations d'urgence, de formation et d'exercices.

Point 12 – Rapport du Comité des finances et de la vérification

SUJET : États financiers vérifiés de 2014-2015 du RLISS du Centre-Toronto

OBJECTIF DE CE POINT

Le conseil d'administration doit examiner et approuver les états financiers vérifiés de 2014-2015.

CONTEXTE :

Le 28 janvier 2015, nos vérificateurs chez Deloitte ont présenté leur plan de vérification de fin d'exercice au Comité des finances et de la vérification et ont procédé à la vérification sur place dans la semaine du 27 avril 2015.

Deloitte a présenté son rapport sur les résultats de la vérification et les états financiers vérifiés combinés avec ses conclusions au Comité des finances et de la vérification le 27 mai 2015.

Le conseil d'administration doit approuver les états financiers vérifiés combinés du RLISS du Centre-Toronto.

DISCUSSION :

RLISS du Centre-Toronto

Sommaire du rapport des vérificateurs

Puisque le RLISS du Centre-Toronto est un organisme de la Couronne, les membres de l'équipe de la haute direction, y compris le directeur principal des finances, la directrice générale et le conseil d'administration sont responsables des états financiers combinés.

La majeure partie du rapport traite des principales conclusions découlant de la vérification, des risques de la vérification, du contrôle interne sur des questions de rapports financiers et des politiques de comptabilité importantes.

Le rapport sur les résultats de la vérification résume les conclusions de la vérification du vérificateur devant être communiquées au Comité des finances et de la vérification. Voici les faits saillants de ce rapport :

1. Il n'y a pas d'écarts importants par rapport au plan de vérification présenté le 28 janvier 2015;
2. Aucune inexactitude non corrigée n'a été observée durant la vérification;
3. Il n'y a eu aucune erreur décelée durant la vérification et ajustée par l'équipe de direction du RLISS du Centre-Toronto;
4. Sur la base des procédures effectuées par Deloitte, aucune activité frauduleuse ni acte illégal n'a été révélé au cabinet en ce qui concerne le RLISS durant l'exercice;

En outre, les vérificateurs n'ont décelé aucune lacune importante en lien avec les contrôles internes. Les procédures de vérification ont été réalisées dans les domaines à risque des activités du RLISS du Centre-Toronto, y compris la comptabilisation des revenus et le risque de contournement des contrôles par la direction pour une conclusion satisfaisante. Les tests réalisés dans le domaine de la comptabilisation des revenus incluent l'évaluation de la conception et de la mise en œuvre de mesures de contrôle clés pour l'intégralité, la validité et la mesure des revenus. Les tests réalisés sur le contournement des contrôles par la direction incluent des discussions sur la fraude avec la haute direction et des tests sur les écritures de journal qui présentent des caractéristiques de contournement. Les estimations ont été adéquatement appuyées et déclarées dans les états financiers.

Dans le cadre du processus de vérification, Deloitte n'a pas recensé d'événement important aux yeux des vérificateurs et qui selon eux devrait être porté à l'attention des membres.

En conclusion, Deloitte produira un rapport de vérification non modifié sur les états financiers du RLISS du Centre-Toronto pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2015, et étant donné qu'aucune lacune importante n'a été constatée dans le contrôle interne, aucune lettre de la direction n'est attendue des vérificateurs.

Principaux faits saillants des états financiers du RLISS du Centre-Toronto

Les états financiers combinés du RLISS du Centre-Toronto incluent le RLISS du Centre-Toronto et ses deux divisions, avec un excédent de 2 807 $ dans les activités et remboursable au ministère de la Santé.

Pour ce qui est de la situation financière combinée, les fonds sont suffisants pour couvrir les activités des deux prochains mois.

Paiements de transfert pour les activités des FSS

Un montant total de 4 761 millions de dollars a été reçu du ministère de la Santé et des Soins de longue durée et acheminé aux FSS en 2014-2015 avec un équilibre budgétaire, ce qui représente une augmentation de 0,9 % par rapport à l'exercice précédent (2013-2014 : 4 715 millions de dollars).

Activités du RLISS du Centre-Toronto

À la fin de l'exercice, le RLISS du Centre-Toronto a déclaré un excédent de 2 807 $ (2014 : 2 060 $) de son budget d'exploitation de 5 535 121 $, tandis que toutes les initiatives du ministère ont atteint l'équilibre de leur financement et de leurs dépenses à la fin de l'exercice.

Du côté des dépenses, les coûts généraux et administratifs réels sont de 5 458 067 $, ce qui est légèrement inférieur au budget de 5 535 121 $. On a observé une tendance semblable pour les chiffres réels de 2014-2015, qui étaient de 5 512 605 $ en 2013-2014, ce qui représente une diminution de 0,9 %.

Divisions du RLISS du Centre-Toronto

Les états financiers combinés incluent le BSPR et le PRLISS, qui ont été examinés par le Sous-comité de la vérification du BSPR et du PRLISS et recommandés pour approbation au Comité des finances et de la vérification.

Principaux faits saillants des états financiers du BSPR et du PRLISS

Le BSPR a terminé l'exercice 2014-2015 avec un équilibre budgétaire de ses dépenses d'exploitation de 5 823 826 $ (2014 : 5 713 976 $).

Le PRLISS a également terminé l'exercice 2014-2015 avec un équilibre budgétaire. Le total des dépenses a été de 1 518 229 $, ce qui est légèrement supérieur au budget (31 979 $ de plus) et est principalement attribuable au projet Web de TI à l'échelle des RLISS.

Le Comité des finances et de la vérification recommande que le conseil d'administration approuve les états financiers vérifiés de l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2015.

MOTION :

Que le conseil d'administration approuve les états financiers vérifiés de 2014-2015 du RLISS du Centre-Toronto.

SUJET : Nomination des vérificateurs pour le prochain exercice se terminant le 31 mars 2016

OBJECTIF DE CE POINT

Demander au conseil d'administration d'approuver la nomination de Deloitte Inc. pour réaliser la vérification de l'exercice prenant fin le 31 mars 2016.

CONTEXTE :

L'exercice financier ayant pris fin le 31 mars 2015 constituait la dernière année du contrat actuel de services de vérification conclu avec Deloitte. Le RLISS du Centre-Toronto a signé un contrat de prolongation pour trois autres années.

DISCUSSION :

Chaque année, le Comité des finances et de la vérification doit faire adopter une motion pour recommander au conseil de nommer le vérificateur du prochain exercice.

Le Comité des finances et de la vérification recommande au conseil d'administration d'approuver la nomination de Deloitte LLP pour l'offre de services de vérification pour le prochain exercice prenant fin le 31 mars 2016.

MOTION

Que le conseil d'administration approuve la nomination de Deloitte Inc. pour l'exercice financier prenant fin le 31 mars 2016.

SUJET : Rapport du quatrième trimestre sur le Plan de travail 2014-2015

OBJECTIF DE CE POINT

Présenter au conseil d'administration le rapport du quatrième trimestre sur le Plan de travail 2014-2015 du RLISS du Centre-Toronto.

CONTEXTE :

Dans le cadre du processus de rapport trimestriel, le rapport du quatrième trimestre sur le Plan de travail 2014-

2015 est présenté au conseil d'administration.

Dans le respect du rôle joué par le RLISS du Centre-Toronto à titre d'organisme de planification, en 2014-2015, certaines initiatives en étaient à l'étape de planification et d'autres à l'étape de mise en œuvre.

En 2014-2015, le RLISS du Centre-Toronto s'est concentré de façon stratégique à poursuivre la construction de l'infrastructure dans le secteur communautaire, en reconnaissance du rôle croissant joué par ce secteur dans la pérennité générale du système. D'autres domaines d'intérêt incluaient les suivants :

1. Amélioration de l'expérience du patient grâce à la planification et à la mise en œuvre des maillons santé;

2. Poursuite de l'élaboration et de la mise en œuvre des services de physiothérapie en milieu communautaire et des cours d'activité physique et de prévention des chutes pour les personnes âgées;

3. Planification et mise en œuvre de stratégies pour relier une population de clients en santé mentale et toxicomanie à la situation complexe et à risque à des services se traduisant par un meilleur accès, une meilleure coordination et une meilleure gestion des soins;

4. Préparation, approbation et mise en œuvre d'un plan d'activités et d'un budget pour le BSPR;

5. Harmonisation de l'excellence opérationnelle du RLISS du Centre-Toronto avec les priorités stratégiques.

MOTION :

Aucune motion présentée.

SUJET : Carte de pointage du conseil d'administration du RLISS du Centre-Toronto pour le quatrième trimestre de 2014-2015

OBJECTIF DE CE POINT

Présenter le rendement du RLISS du Centre-Toronto en fonction d'indicateurs clés du rendement du système de santé au conseil d'administration.

CONTEXTE :

Comme le décrit la Convention de performance MSSLD-RLISS (CPMR), le ministère de la Santé et des Soins de longue durée (MSSLD) exige que les RLISS atteignent leurs objectifs en matière de rendement établis à chaque exercice financier. Les indicateurs de la CPMR sont les indicateurs clés du système, pour lesquels des objectifs sont établis chaque année par le ministère. Ces objectifs diffèrent selon les RLISS.

Au moment de déterminer le rendement en fonction des objectifs, il faut utiliser le programme de surveillance qui suit :

- Vert pour les objectifs atteints;
- Jaune pour les objectifs qui ne sont pas atteints, mais qui constituent une amélioration par rapport aux données de référence de 2013-2014;
- Rouge si les objectifs ne sont pas atteints ou si les résultats sont inférieurs à ceux des données de

référence de 2013-2014.

POINTS SAILLANTS DU RENDEMENT :

De façon générale, le RLISS du Centre-Toronto atteint ses objectifs pour 7 des 15 indicateurs. Il n'atteint pas les objectifs, mais démontre des améliorations par rapport aux données de référence de 2013-2014, pour 1 indicateur selon les résultats au quatrième trimestre de 2014-2015. Au quatrième trimestre de 2014-2015, le rendement était rouge pour 7 des 15 indicateurs de la CPMR.

- Dans le cas de l'*accès aux services de soins de santé*, le rendement atteint la plupart des cibles, mais montre une diminution irrégulière du rendement pour les arthroplasties de la hanche au quatrième trimestre. Le rendement pour la durée des séjours aux services des urgences est stable. Le rendement est inférieur à la cible pour les indicateurs liés à l'imagerie diagnostique.
- Dans le cas de l'*intégration et de la coordination des soins*, le RLISS du Centre-Toronto obtient un bon rendement et continue de s'améliorer concernant l'indicateur d'ANS et les temps d'attente pour des services à domicile offerts par le CASC.
- Dans le cas de *la qualité des soins et de meilleurs résultats pour la santé*, le rendement du RLISS du Centre-Toronto pour des séjours répétés non planifiés au service des urgences dans les 30 jours pour troubles de santé mentale et problèmes de toxicomanie n'atteint pas les objectifs.

Les initiatives du RLISS du Centre-Toronto pour certains des indicateurs où le rendement n'atteint pas les objectifs sont présentées ci-dessous :

Pourcentage des cas de priorité IV réglés à l'intérieur de la cible d'accès pour les IRM

Les améliorations au rendement pour le RLISS du Centre-Toronto sont apportées au moyen du réseau d'IRM et de tomodensitométrie du RLISS du Centre-Toronto, qui se compose de la direction administrative et clinique du département conjoint d'imagerie médicale (RUS, SHS et WCH), de l'Hôpital St. Michael (SMH), du Centre Sunnybrook des sciences de la santé (SHSC), de l'Hôpital Toronto East General (TEGH) et de l'Hospital for Sick Children. Le réseau d'IRM et de tomodensitométrie se concentre sur de nouvelles initiatives visant à améliorer l'accès à la technologie et à une optimisation de son utilisation. Les projets actuels incluent :

- Transformations communautaires – amélioration de l'accès à l'imagerie spécialisée. Le réseau d'IRM et de tomodensitométrie du RLISS du Centre-Toronto a fourni des idées et concepts utiles pour améliorer l'accès à l'imagerie médicale spécialisée à l'aide des principes directeurs qui suivent - processus uniformes et normalisés pour la demande de tests d'imagerie, caractère approprié des demandes, soins éclairés et examens coordonnés et rapides. Même s'il n'est pas financé à l'heure actuelle, le rapport du réseau d'IRM et de tomodensitométrie est accessible sur demande.
- Projet pilote d'IRM pour diagnostic rapide – Par l'entremise de son réseau d'IRM et de tomodensitométrie, le RLISS du Centre-Toronto a soutenu un projet pilote pour évaluer la faisabilité de réaliser des examens de dépistage rapide en IRM afin d'augmenter le nombre d'examens par heure avec pour objectif d'améliorer l'accès à certains examens. Avec le succès obtenu par le projet au RUS, la prochaine étape consiste à élargir le projet à tout le RLISS du Centre-Toronto. Toutefois, cette initiative est maintenant déployée à l'échelle provinciale et devrait avoir un impact notable sur l'accès pour les cas de priorité 4.
- Stratégie propre à Sunnybrook – D'un point de vue hospitalier, Sunnybrook déclare le plus petit pourcentage de patients qui subissent un examen en IRM à l'intérieur de la cible fixée par le ministère ou le RLISS. Le RLISS du Centre-Toronto collabore avec la direction du Centre Sunnybrook des sciences de la santé pour préparer un plan. Les défis incluent un volume élevé de cas de cancer, et la priorité doit être donnée aux patients du service des urgences. Par conséquent, ces facteurs se

traduisent par une faible capacité pour les cas de priorité 4, et donc le Centre réalise un petit volume d'examens pour les cas de priorité 4 par rapport aux cas de priorité 1, 2 et 3. Ces résultats de faible nombre d'examens en IRM faussent son rendement en matière d'IRM.

Réadmission dans les 30 jours pour les GMA sélectionnés

Le RLISS du Centre-Toronto a entrepris un examen des programmes de prise en charge de la MPOC et de l'asthme en milieu hospitalier et communautaire au quatrième trimestre de 2014-2015 afin de mieux comprendre les services offerts et les lacunes dans les services. Ce travail permettra d'éclairer la planification du système du RLISS du Centre-Toronto afin d'améliorer la prise en charge de la MPOC et de l'asthme dans le cadre d'efforts ultérieurs.

Des initiatives communautaires existent pour soutenir une diminution du nombre des réadmissions pour des cas de maladies chroniques :

- Le programme de télésoins à domicile est offert aux résidents du RLISS du Centre-Toronto souffrant de MPOC ou d'ICC. Du personnel infirmier du CASC du Centre-Toronto offre une surveillance à distance des signes vitaux de façon quotidienne (poids, tension artérielle et saturation en oxygène) mesurés par les clients eux-mêmes à leur domicile à l'aide de la technologie. En 2014-2015, un total de 876 clients ont reçu un soutien au moyen des télésoins à domicile. Une évaluation réalisée en 2014 a montré que les clients des télésoins à domicile évalués (N=772) avaient diminué le nombre de leurs admissions à l'hôpital (↓47 %) ainsi que leur utilisation des services des urgences (↓43 %) durant leur inscription au programme, en comparaison avec la plage de temps équivalente avant leur inscription au programme de télésoins à domicile. Les résultats se sont grandement maintenus six mois après la sortie de l'hôpital.
- Des initiatives parrainées par le RLISS sont en cours afin d'améliorer l'accès aux équipes d'éducation sur le diabète en milieu hospitalier et communautaire, et pour améliorer l'adoption de pratiques exemplaires et l'utilisation d'équipes interprofessionnelles au sein des programmes de diabète et des soins primaires.

Séjours répétés et non planifiés aux urgences dans les 30 jours pour des troubles de santé mentale

- Deux maillons santé se concentrent sur le groupe de population complexe souffrant de troubles de santé mentale et de problèmes de toxicomanie et mettent sur pied des outils, des processus et des ressources pour aider à soutenir le recensement et l'inscription de ce groupe de population aux ressources nécessaires. Ces initiatives seront étendues aux 7 autres maillons santé du RLISS du Centre-Toronto avec le temps.
- Transformation du système – Le RLISS du Centre-Toronto participe à la mise en place d'un système de santé mentale communautaire plus complet, dans le but d'en arriver à un système de santé mentale et toxicomanie coordonné, accessible et entièrement intégré qui créera les conditions permettant d'améliorer les résultats en santé mentale et toxicomanie pour les personnes et à l'échelle du système. Le long de cette avenue, on a créé un système d'accès intégré, on a maintenant mis en place des voies d'accès aux services en toxicomanie et des outils ont été mis en œuvre.
- À l'avenir, en plus des investissements en capacité, le RLISS du Centre-Toronto continue d'appuyer la planification au niveau du système axée sur une meilleure compréhension des données disponibles, ainsi que sur l'élaboration de stratégies systémiques qui répondent aux besoins des groupes de population souffrant de troubles de santé mentale et de toxicomanie, notamment l'initiative de qualité du RLISS du Centre-Toronto – Afin de mieux comprendre les facteurs qui mènent à des taux élevés de

séjours répétés aux services des urgences, le groupe de travail sur les indicateurs de qualité des hôpitaux mesure et surveille les progrès réalisés en matière de séjours répétés aux services des urgences, y compris pour des problèmes de santé mentale et toxicomanie. Tous les hôpitaux font un suivi de leurs utilisateurs fréquents des services des urgences, et ils déclarent et partagent les stratégies qu'ils ont mises en place pour s'attaquer à cette question, pour favoriser l'amélioration de la qualité. La MH Acute Care Alliance (alliance des soins actifs en santé mentale) s'est jointe à ce groupe pour favoriser une plus grande harmonisation de ce travail. D'autres secteurs font également un suivi des indicateurs visant à s'attaquer à l'utilisation répétée des services des urgences. Une étude en profondeur a été réalisée pour définir les caractéristiques des utilisateurs répétés des services des urgences dans un délai de 7 et de 30 jours. L'étude s'est penchée sur la fréquence des séjours, les données démographiques, le diagnostic, les modalités du congé et le niveau de triage. Ces renseignements ont été partagés avec le groupe de travail sur les hôpitaux et ont également fait l'objet d'une discussion au symposium sur la qualité ayant réuni des représentants de tous les secteurs de la santé. Le symposium avait pour principal objectif de trouver les raisons des séjours et réadmissions répétés aux services des urgences ainsi que des stratégies pour améliorer le rendement dans ces domaines. Les recommandations découlant du symposium seront intégrées au nouveau Plan stratégique 2015-2018 du RLISS du Centre-Toronto.

SUJET : Rapport d'impact sur le système du RLISS du Centre-Toronto

OBJECTIF DE CE POINT

Présenter le rapport d'impact sur le système du RLISS du Centre-Toronto au conseil d'administration.

CONTEXTE :

Le Comité des finances et de la vérification a préparé un rapport d'impact sur le système du RLISS du Centre-Toronto en 2014-2015 pour associer les différentes initiatives du RLISS aux dossiers de travail ayant été définis comme étant une priorité actuelle pour le RLISS.

Dorénavant, les dossiers sélectionnés pourraient varier afin de s'harmoniser aux priorités du RLISS dans le cadre d'un exercice financier particulier, mais ils demeureront liés aux objectifs mis en relief dans le Plan de services de santé intégrés (PSSI) du RLISS :

- Meilleur résultat pour la santé grâce à un accès équitable à des soins de qualité
- Système de santé très performant, responsable et efficace
- Transformation du système au moyen de l'intégration
- Capacité de réalisation du RLISS

MOTION

Aucune motion requise

SUJET : Rapport annuel sur la conformité du RLISS du Centre-Toronto

OBJECTIF DE CE POINT

Informer le conseil d'administration des activités et de la conformité du RLISS du Centre-Toronto en fin d'exercice.

CONTEXTE :

Les exigences en matière de conformité du Réseau local d'intégration des services de santé (RLISS) du Centre-Toronto sont nombreuses, y compris celles émanant du ministère de la Santé, des politiques élaborées à l'interne et, d'un point de vue élargi, de l'industrie des soins de santé.

Le tableau 1 ci-dessous répartit les sources de conformité avec le type d'exigence.

Tableau 1

Source	**Type d'exigence**
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée (MSSLD) Gouvernement fédéral	Règlements et lois Lois
MSSLD, Conseil du Trésor/Conseil de gestion du gouvernement et ministère des Finances	Directives, protocoles d'entente, conventions de performance
Hôpitaux, partenaires d'affaires en soins de santé, fournisseurs ou autres intervenants	Contrats et ententes, sous-traitance
RLISS du Centre-Toronto	Procédures, processus et politiques internes, contrôles internes et vérification interne
Industrie des soins de santé	Bonnes pratiques d'affaires conduite et normes

Le RLISS du Centre-Toronto aborde la conformité en évaluant les risques, impact et atténuation en fonction de son cadre. Le cadre soutient le conseil d'administration dans sa responsabilité de supervision des exigences en matière de conformité du RLISS du Centre-Toronto.

Puisque la conformité constitue une forme de gestion du risque, le RLISS du Centre-Toronto a défini les principaux risques, qui sont les suivants :

- risques stratégiques et d'affaires couverts par la politique de gestion du risque du RLISS du Centre-Toronto;
- risques financiers organisationnels ayant trait à l'approbation du budget, à la surveillance et aux rapports;
- les risques opérationnels et de conformité évalués avec l'élaboration d'un cadre qui comprend une évaluation et un registre des risques;
- Les risques de danger, qui incluent une évaluation de la santé et de la sécurité dans les bureaux et une protection d’assurance adéquate.

ÉTAT DE CONFORMITÉ

Puisque la conformité est un processus continu, le RLISS du Centre-Toronto a défini les secteurs où il s'est conformé ou non et les directives applicables, comme résumé ci-dessous :

Protocole d'entente	Respecté ou non	État
Protocole d'entente • Rôles et responsabilités décrits pour le RLISS du Centre-Toronto et le BSPR en lien avec les politiques administratives et les procédures, lignes directrices et directives	×	Remarque 1

Règlements et lois (applicables au RLISS du Centre-Toronto)	Respecté ou non	État
Loi sur la main-d'œuvre et l'emploi (ressources humaines)		
• Loi de 2000 sur les normes d'emploi	√	
• Loi sur la santé et la sécurité au travail (révision - projet de loi 168)	√	
• Loi de 1997 sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail	√	
• Code des droits de la personne de l'Ontario	√	
• Loi de 1995 sur les relations de travail, Loi sur les régimes de retraite (1990), Loi sur l'équité salariale	√	
• Livret d'orientation des employés du RLISS du Centre-Toronto, éthique, y compris conflits d'intérêts, code de conduite professionnelle	√	
Protection de la vie privée et information • Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée	√	
Niveau de responsabilisation • Loi de 2010 sur la responsabilisation du secteur parapublic	√	
Loi de 2006 sur l'intégration du système de santé local	×	Remarque 1
Autres lois applicables - Principales		
• Responsabilisation, gestion de trésorerie et contrôles internes	√	
• Directive en matière d'approvisionnement	×	
• Loi sur l'administration financière	×	Remarque 1
• Loi de 1996 sur la divulgation des traitements dans le secteur public	√	
• Loi sur la taxe d'accise pour les dispositions concernant la TVH	√	
• Retenue à la source - Loi de l'impôt sur le revenu	√	
• Loi sur les sociétés par actions	√	

• Directive sur l'obligation de rendre compte en matière de paiements de transfert	√	
• Directive en matière de frais de déplacement, de repas et d'hébergement.	√	
Loi de 2006 sur les Archives publiques et la conservation des documents		
• Conservation des documents et plan de disposition	√	
• Gestion des documents	√	

Directives, politiques et procédures	**Respecté ou non**	**État**
Ministère de la Santé		
• Plan d'activités annuel	√	
• Rapports trimestriels	√	
• Planification axée sur les résultats	√	
• Négociation et mise à jour des ententes de responsabilisation en matière de services	√	
• Rapport sur les risques	√	
• Rapprochement annuel - Système APTS et CPMR	√	
• Entente de responsabilisation MSSLD-RLISS (ERMR)	√	
Politiques et procédures obligatoires Les politiques et procédures du RLISS du Centre-Toronto sont basées sur les directives ministérielles et les pratiques exemplaires de contrôle interne. Voici les principales :		
• Approvisionnement - s'applique à tous les biens et services, y compris les services-conseils	√	
• Délégation de l'autorité	√	
• Frais de déplacements et autres frais	√	
• Directive sur les paiements de transfert	√	
• Versement des fonds provenant de paiements de transfert dans un délai de 40 jours	√	
• Règlement des obligations liées aux fournisseurs en 90 jours	√	
• Contrôles financiers internes, y compris répartition des tâches, conflits d'intérêts	√	
• Fraude et irrégularités	√	
Contrats et administration Principaux éléments de gestion des contrats décrits dans la directive en matière d'approvisionnement mentionnée plus haut		
• Gestion des contrats	√	
• Réalisation de l'approvisionnement et gestion et conservation de dossiers	√	
• Les documents liés à l'approvisionnement doivent être complets.	√	

Sécurité et normes en matière de technologies de l'information		
• Politiques et procédures en matière de TI du RLISS du Centre-Toronto, basées sur les Normes en matière d'information et de technologie du gouvernement de l'Ontario **(NIT-GO)**	√	
• Plan de continuité des activités pour tous les RLISS	√	
• Applications et contrôles informatiques généraux, contrôles particuliers, intégrité des renseignements	√	
Membres du conseil et dirigeants (code de conduite professionnelle, norme de diligence) • Directive sur l'indemnisation (ministère des Finances)	√	

LÉGENDE des états	
	Conformité aux **sections applicables** au RLISS du Centre-Toronto durant l'exercice et conformité continue
	Conformité partielle
	Aucune conformité

REMARQUE 1
En 2012, les RLISS ont enclenché un processus pour acquérir des services d'assurance conformément aux directives; Healthcare Insurance Reciprocal of Canada (« HIROC ») a été sélectionné comme fournisseur. HIROC est la plus importante compagnie d'assurance de responsabilité civile au Canada et offre exclusivement des services aux organismes de soins de santé sans but lucratif. Cette compagnie offre une économie de coûts substantielle pour les RLISS par rapport à d'autres fournisseurs.

Dans le cadre de ce service, tous les RLISS ont conclu un contrat du souscripteur avec leur nouveau fournisseur d'assurance. On a par la suite informé les RLISS que s'ils concluaient un contrat du souscripteur sans certaines approbations, ils pourraient possiblement enfreindre certaines dispositions de la *Loi de 2006 sur l'intégration du système de santé local* (« LISSL »), le *protocole d'entente* et la *Loi sur l'administration financière* (la « LAF ») en lien avec le passif éventuel.

Pour régler cette question, le RLISS du Centre-Toronto a présenté, au nom de tous les RLISS, une analyse de rentabilité au ministère de la Santé et des Soins de longue durée et au ministère des Finances au début de 2015, afin de recevoir l'approbation de conserver HIROC comme fournisseur de services.

Jusqu'à ce que ce processus soit terminé et que le ministère fasse part de sa décision, tous les RLISS déclarent une conformité partielle sur avis de nos services juridiques. Entretemps, le RLISS du Centre-Toronto a confirmé que son assurance demeure en place, et que tous les RLISS sont entièrement couverts.

CONCLUSION :

Le RLISS du Centre-Toronto surveille le cadre de façon continue et fait rapport annuellement au conseil d'administration par l'entremise du Comité des finances et de la vérification. La directrice générale et les

directeurs principaux remplissent leur déclaration de conformité de façon trimestrielle.

Tous les cas de conformité partielle aux directives mentionnées précédemment (protocole d'entente, LISSL et LAF) se rapportent au même contrat d'assurance qui continue d'être divulgué dans le rapport de conformité de la directrice générale. Tous les RLISS déclarent actuellement le même état de conformité à ce sujet jusqu'à ce que la question de l'assurance soit résolue.

MOTION

Aucune motion présentée.

SUJET : Acquisition par le RLISS du Centre-Toronto d'un régime d'avantages sociaux collectif pour les employés à l'échelle des RLISS

OBJECTIF DE CE POINT

Informer le conseil d'administration de l'acquisition d'un régime d'avantages sociaux collectif pour les employés à l'échelle des RLISS.

CONTEXTE :

L'acquisition d'un régime d'avantages sociaux collectif pour les employés est mentionnée comme devant se faire au premier trimestre de 2015-2016.

Conformément à la politique en matière de délégation de l'autorité du RLISS du Centre-Toronto, l'analyse de rentabilité ci-jointe sera présentée au conseil de direction de la chaîne d'approvisionnement, étant donné que le montant du contrat est supérieur à 2 millions de dollars. Une fois l'approbation obtenue, on préparera une demande de propositions (DP) et la présentera au Comité des finances et de la vérification aux fins de discussion et d'approbation. Cette acquisition constitue une initiative à l'échelle des RLISS et le contrat sera signé par le RLISS du Centre-Toronto. La DP sera affichée sur E-tendering, qui héberge les occasions d'affaires pour les acquisitions du gouvernement de l'Ontario.

MOTION

Aucune motion requise.

SUJET : Rapport d'évaluation de la cybersécurité

OBJECTIF DE CE POINT

Informer le conseil d'administration de l'évaluation de la cybersécurité au RLISS du Centre-Toronto

CONTEXTE :

On a présenté au conseil d'administration un rapport sur l'évaluation de la cybersécurité au RLISS du Centre-Toronto.

En outre, le fournisseur de TI du RLISS, CompuCom, a également fourni un rapport détaillé sur l'évaluation de la cybersécurité du système de contrôle daté d'avril 2015.

MOTION

Aucune motion requise

SUJET : Bail du 425, rue Bloor

OBJECTIF DE CE POINT

Demander l'approbation du conseil d'administration pour déléguer la signature du nouveau bail à la présidente du conseil d'administration.

CONTEXTE :

Sur la base des nouvelles exigences en matière de biens immobiliers pour les RLISS, le RLISS du Centre-Toronto a présenté une proposition au ministère de la Santé en juin 2014 demandant l'approbation de prolonger le contrat de location actuel et de poursuivre ses activités à son emplacement actuel.

Durant ce temps, le RLISS du Centre-Toronto attendait la réponse du ministère pour aller de l'avant. En avril 2015, le Comité des finances et de la vérification a été informé que le bail actuel expirerait en septembre 2015. Le Comité a autorisé la direction du RLISS du Centre-Toronto à entamer des négociations pour conclure un nouveau bail d'une durée de cinq ans.

Le ministère a par la suite informé le RLISS du Centre-Toronto du manque de locaux dans son portefeuille gouvernemental et lui a signifié qu'il pouvait demeurer à son emplacement actuel. Cependant, toutes les dispositions du bail doivent se conformer à la nouvelle directive en matière de biens immobiliers. Conformément à cette nouvelle directive en matière de biens immobiliers, Infrastructure Ontario assurera la gestion du bail en 2020.

Entretemps, la direction du RLISS du Centre-Toronto a négocié un meilleur taux de loyer brut. Le RLISS estime qu'il réalisera des économies totales d'environ 1 million de dollars au cours des cinq prochaines années. En outre, le propriétaire a accepté de retirer la clause « d'indemnisation » du nouveau bail, qui constitue aussi une exigence en vertu de la nouvelle directive en matière de biens immobiliers.

Les services juridiques du RLISS examinent actuellement l'ébauche du bail. Étant donné l'horaire des réunions du conseil et la nécessité de conclure le bail au cours des prochaines semaines, la direction recommande que le conseil délègue la signature du nouveau bail à la présidente ou au vice-président du conseil. Les détails du bail seront présentés à la prochaine réunion du Comité des finances et de la vérification.

MOTION :

Que par la présente le conseil d'administration délègue la signature du nouveau bail à la présidente ou au vice-président du conseil.

Point 13 – Date de la prochaine réunion du conseil
La prochaine réunion du conseil d'administration aura lieu le 30 septembre 2015, de 16 h à 19 h.
Point 14 – Huis clos
Le conseil d'administration du Réseau local d'intégration des services de santé du Centre-Toronto se retire à huis clos, conformément au paragraphe 9(5) de la *Loi de 2006 sur l'intégration du système de santé local* pour : - étudier des questions financières et d'autres d'intérêt personnel ou public et des questions de personnel.
Levée de la séance
La réunion du conseil d'administration prendra fin une fois l'ordre du jour terminé.